



N° 9095 /DCTP/SPV/BPH/SSI

Rabat, le

14 DEC 2007

ATTESTATION

Le Directeur de la Protection des Végétaux des Contrôles Techniques et de la Répression des Fraudes atteste que les produits à usage agricole:

Produits	Composition	Formulation et Observations
FERSTAR	6% Fer EDDHSA	
MAXIFER	6% Fer EDDHA	

ne sont pas soumis à la législation sur les pesticides à usage agricole actuellement en vigueur au Maroc.

Cette attestation est délivrée à la société ALFACHIMIE pour servir et valoir ce que de droit.

P. Le Directeur de la Protection des
Végétaux des Contrôles Techniques et
de la Répression des Fraudes
Le Chef de la Direction des Contrôles
Techniques et Phytosanitaires
Signature: M. CHOUIBANI